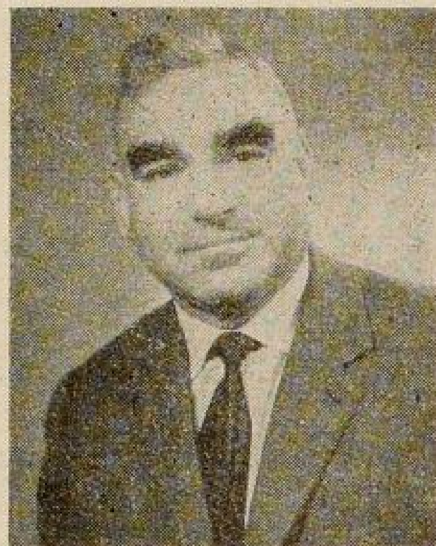
République Française - Département de Loir-et-Cher - Circonscription de Romorantin



Élections Législatives du 18 Novembre 1962

BERNARD PAUMIER

Ancien Député de Loir-et-Cher

CANDIDAT DU

PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Electrices, Electeurs,

Le 18 Novembre, vous allez élire votre député à l'Assemblée Nationale. Ce sera l'occasion d'exprimer votre opinion sur la politique du régime de pouvoir personnel.

En votant pour les candidats du Parti Communiste Français, qui ne porte aucune responsabilité dans l'avènement du pouvoir personnel, et qui l'a toujours combattu, vous manifesterez votre volonté d'un changement complet de politique.

LE BILAN DU POUVOIR

— Réduction du pouvoir d'achat pour l'ensemble des salariés.

— Dépréciation des allocations familiales et des retraites vieillesse par suite de la hausse du coût de la vie.

— Les paysans travailleurs condamnés en grand nombre à la disparition.

— Les artisans et les petits commerçants sacrifiés aux intérêts des monopoles.

A ce bilan s'ajoutent de graves atteintes aux libertés, des complaisances complices en faveur de l'O.A.S., la laïcité foulée aux pieds.

En politique extérieure, le sort de la France lié à celui de l'Allemagne d'Adenauer avec ses généraux nazis et ses appétits de revanche, l'hostilité au désarmement, plusieurs milliers de milliards consacrés à une force de frappe aussi vaine que coûteuse.

CONTRE LE RETOUR AU PASSÉ

La IVe République a connu l'instabilité gouvernementale. Pourquoi ?

— Ses gouvernements tournaient le dos aux aspirations populaires, à la paix, au progrès social.

— Des partis se réclamant de la démocratie pratiquaient l'alliance avec la réaction.

— Les communistes étaient éliminés de tous les gouvernements depuis 1947.

Il ne saurait être question de revenir à ces pratiques politiques périmées.

TOURNÉS RÉSOLUMENT VERS L'AVENIR

Le relèvement de la France n'est pas la tâche d'un seul homme, ni d'un seul Parti, c'est la tâche de toutes les énergies nationales et démocratiques.

Dans cet esprit, le Parti Communiste Français vous propose un programme qui prévoit :

Dans le domaine politique :

— L'élection à la représentation proportionnelle d'une Assemblée Constituante chargée d'établir une Constitution assurant notamment : la souveraineté du Peuple, la restauration de la laïcité de l'Ecole et de l'Etat, la libre activité des partis démocratiques et le respect des libertés syndicales, le contrôle démocratique de la radio et de la télévision.

Dans le domaine économique et social :

— Nationalisation des monopoles capitalistes, participation des syndicats à la direction et à la gestion de ces entreprises.

— Augmentation générale des salaires, traitements et retraites.

— Construction massive d'H.L.M. avec loyers abordables.

— Aide aux exploitations familiales agricoles et soutien de la coopération agricole.

— Abrogation de la loi du 31 Décembre 1959 et de toute législation antilaïque.

— Mise à la disposition de l'Université des crédits correspondants à ses besoins.

— Expansion, démocratisation, nationalisation de l'enseignement, seule politique scolaire conforme aux exigences de notre pays et aux intérêts de la jeunesse.

En politique extérieure :

— Politique de coexistence pacifique orientée vers le désarmement général.

— Opposition aux entreprises du militarisme allemand.

— Coopération économique et culturelle avec tous les pays.

Ce programme qui permettra d'aller de l'avant, nous vous le soumettons. Son application dépendra de l'avènement d'un gouvernement d'union démocratique substitué au régime de pouvoir personnel agissant pour le compte des monopoles capitalistes.

Le Parti Communiste Français appelle les Françaises et les Français qui viennent de porter un coup sérieux au pouvoir autoritaire, à compléter ce succès à l'occasion des prochaines élections législatives.

NOTRE CANDIDAT

Notre candidat, Bernard PAUMIER est né à Selles-sur-Cher. Dès l'âge de 14 ans, il connu la dure vie de l'ouvrier agricole. Il aida ses parents cultivateurs à Chémery.

Il participa activement à la lutte de Libération du Peuple Français contre l'occupant nazi. A ce titre, il représenta, entre autres tâches, le Parti Communiste Français à la Commission Agricole du Conseil National de la Résistance. Il est titulaire de la carte de Combattant Volontaire de la Résistance.

Il fut élu membre du premier Conseil National de la C.G.A..

Depuis 1945, il siégea dans cinq Assemblées Parlementaires, où il représenta efficacement le département de Loir-et-Cher.

Il fut maintes fois élu, membre des importantes Commissions des Finances et de l'Agriculture des diverses Assemblées Nationales.

Il proposa, défendit et fit souvent adopter des projets ou des amendements en faveur des salaires, des vieux, des gens modestes, des exploitants familiaux, des fermiers et des ouvriers agricoles.

Par ailleurs, il a constamment défendu les revendications des jeunes et des femmes.

Son mandat de député lui fut volé, non pas faute d'électeurs communistes, mais du fait de deux lois électorales anti-démocratiques.

En effet, il était régulièrement en tête de tous les candidats. Ainsi il est donc incontestablement le mieux placé pour battre les hommes de la réaction.

C'est pourquoi, dès le premier tour de scrutin tous les Républicains et les Démocrates se doivent de voter pour lui afin d'assurer la victoire républicaine à Romorantin.

Pour réparer les injustices électorales, il faut respecter les règles démocratiques.

Pour défendre et faire aboutir nos droits à une meilleure existence VOTEZ et faites VOTER pour Bernard PAUMIER.

NOTRE PROGRAMME RÉGIONAL

Dans la circonscription de Romorantin,l'adduction d'eau reste à installer dans la grande majorité des communes. Le Cher, réputé pour ses crues dévastatrices, doit être mieux endigué. Le curage des cours d'eau de la Sologne mérite d'être systématiquement poursuivi.

En Loir-et-Cher, six projets de constructions scolaires sur quarante-trois et un sur onze en Collège d'Enseignement Général furent financés en 1962. Il faudrait d'urgence cent quatre-vingt à deux cents classes primaires et maternelles nouvelles. C'est-à-dire que dans la circonscription de Romorantin, il convient d'intensifier les constructions scolaires, ainsi que la construction de de logements à loyers vraiment modérés.

Nous demandons l'aménagement des carrefours routiers dangereux et la réfection de certaines routes départementales.

Bien entendu, nous sommes partisans d'aider les agriculteurs de Sologne, mais contrairement aux autres candidats, **nous demandons que la priorité soit accordée aux petits et moyens exploitants.**

" L'industrialisation " de la région de Romorantin tant prônée, n'empêche nullement, hélas, le licenciement et l'insécurité dans l'emploi. S'ajoute également l'abattement des zones de salaires dont nous demandons la suppression totale.

Nous considérons comme utiles le maintien de la ligne de chemin de fer du Blanc-Argent et un meilleur classement des agents et employés de cette ligne.

Naturellement, le financement de ce programme est avant tout fonction d'une autre politique, comportant notamment :

— La réduction des dépenses militaires.
— La suppression des crédits de la force de frappe.
— La réforme démocratique de la fiscalité frappant le grand capital.

Du fait de la faillite de la politique gaulliste, le député sortant, "l'U. N. R. " Comte-Offenbach, s'enfuit...

Les électrices et les électeurs jugeront comme il convient ce procédé bien digne d'un politicien de l'U. N. R., le parti de M. THYRAUD.

Permettez-nous de rappeler que seuls en 1958, nous nous dressions contre les partisans du pouvoir personnel. Une fois de plus nous avions raison.

Pour en finir rapidement avec la politique gaulliste du grand capital financier :

VOTEZ et FAITES VOTER pour les candidats qui se sont toujours opposés à la venue de de Gaulle au pouvoir, soutenu, à l'époque, par les Salan, Soustelle et autres.

Faites confiance à

BERNARD PAUMIER

Ancien Député de Loir-et-Cher

Candidat du Parti Communiste Français

Remplaçant éventuel : **Hubert RIOLAND**, Instituteur, Secrétaire de la Section de Romorantin.

P.S. - Le bulletin de vote doit être mis dans l'urne sans aucune rature, le fait de rayer un nom sur le bulletin de vote le frappe de nullité.

IMP. JOSNON ET FILS - BLOIS

Vu, le Candidat.